



Lettre de rentrée 2024 – Physique-chimie

IA IPR

Affaire suivie par :
Sophie BUSSIÈRE
Béatrice DUBESSY
Alban HEINRICH
Max MUNIER
Stéphane ROCHEFEUILLE
Marie-Alice TROSSAT

Tél : 04 72 80 63 38 // 04 72 80 60 09
Mél : ipr.physiquechimie@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon Cedex 07

Lyon, le 12 septembre 2024

Les IA-IPR de Physique-Chimie

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs de Physique-Chimie
et les personnels de laboratoires BAP B,

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement des collèges et lycées
d'enseignement général et technologique, publics
et privés sous contrat

Cette lettre de rentrée est téléchargeable sur le site académique <https://physique-chimie.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>.
Sur le site académique vous disposerez également de plusieurs ressources institutionnelles.

Objet : lettre de rentrée physique chimie

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée 2024 avec une pensée particulière aux professeurs et aux personnels de laboratoires nouvellement nommés dans notre académie.

Nous vous remercions pour votre professionnalisme qui a permis la réussite des élèves de notre académie, la passation des différents examens dans de très bonnes conditions mais aussi une bonne intégration des nouveaux professeurs mutés ou stagiaires.

Nous tenons également à féliciter les professeurs et les personnels de laboratoire qui se sont engagés avec leurs élèves dans les différents concours scientifiques au niveau académique ou national avec pour certains de notables réussites.

Cette lettre de rentrée a pour but de vous donner quelques informations relatives à la rentrée scolaire 2024-2025.

La circulaire de rentrée, publiée au Bulletin officiel n°26 du 27 juin 2024, détaille les priorités fixées pour la rentrée 2024. <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C>

En cette rentrée scolaire, une nouvelle ambition est affirmée pour le collège avec la mise en place des groupes de besoins en français et en mathématiques pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}. Pour les élèves rencontrant des difficultés plus importantes dans la maîtrise des savoirs fondamentaux, des heures supplémentaires de soutien peuvent être proposées, dans la limite de deux heures hebdomadaires. Pour les faire encore davantage progresser et réussir, il serait souhaitable d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux. La découverte des métiers en cycle 4 est poursuivie dans tous les collèges.

Les évaluations nationales en mathématiques et en français, courant septembre 2024, constituent un point d'appui nécessaire pour vous permettre d'accompagner les progrès des élèves dont vous avez la charge.

Au collège, ces évaluations concernent les élèves de sixième et de quatrième des établissements publics et privés sous contrat et pour les collèges volontaires en 5^{ème} et en 3^{ème}.

Au lycée, chaque élève de seconde générale et technologique passe un test de positionnement qui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques. À la rentrée 2024, une classe préparatoire à la classe de 2de est mise en place dans au moins un lycée par département.

L'évaluation des élèves est une question majeure qui doit continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour être davantage un levier au service des apprentissages. Avec la tenue des épreuves terminales de spécialité en juin, la place du contrôle continu au cœur de la procédure d'accès à l'enseignement supérieur s'est trouvée renforcée. L'enjeu au cycle terminal est donc double : il porte à la fois sur le baccalauréat et sur l'examen des dossiers Parcoursup par les formations de l'enseignement supérieur. Par sa transmission aux familles, le projet d'évaluation est un gage de transparence et d'équité et permet de répondre à ce double enjeu.

La lutte contre les inégalités, la pleine inclusion de tous les élèves concerne tous les niveaux de l'École, qu'il s'agisse des inégalités sociales et territoriales, des inégalités liées aux situations de handicap, des inégalités entre filles et garçons. L'attention que vous portez à ces problématiques doit rester une priorité aussi bien dans la classe qu'en dehors. La culture est un puissant vecteur de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités. À ce titre, la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) est un des huit domaines mobilisables pour des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC). La part collective du pass Culture peut ainsi être utilement mobilisée du collège au lycée.

Pour que les apprentissages puissent être efficaces, un climat scolaire apaisé est un levier puissant. Votre vigilance pérenne sur le harcèlement et votre action dans le développement des compétences psychosociales des élèves améliorent le climat scolaire et favorisent la réussite des élèves.

Développer l'esprit critique des élèves, futures citoyennes et futurs citoyens, constitue un enjeu majeur afin que l'École soit le lieu de la « fabrique du citoyen » et de lutte contre tous les stéréotypes qui enferment nos élèves dans un système de représentation qui freine leurs ambitions. Il est essentiel que l'ensemble de la communauté éducative soit engagé dans l'éducation citoyenne de l'élève en portant collectivement, haut et fort, les principes fondamentaux de la laïcité et les valeurs républicaines. Notre enseignement y a toute sa part : le document du GRIESP « Enseigner les valeurs de la République en physique-chimie » présente des repères sur lesquels il est utile de s'appuyer.

Enfin, toutes les disciplines concourent à la construction de l'École du futur. Le développement de l'esprit critique inclut donc une utilisation raisonnée de l'intelligence artificielle (IA). L'usage raisonné du numérique dans le cadre du développement de leurs compétences se matérialise par une sensibilisation obligatoire à la rentrée en 6^{ème} et une attestation PIX sur ce même niveau. Notre enseignement doit permettre également d'améliorer le niveau de connaissances et la compréhension des enjeux sur la transition écologique afin de favoriser l'engagement individuel. Cette culture de l'engagement participe de la cohésion nationale.

L'inspection pédagogique régionale de l'académie de Lyon

Monsieur Antoine ELOI sera le référent du groupe physique-chimie de l'inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche pour notre académie.

L'équipe de l'inspection pédagogique régionale se compose de six IA-IPR. Madame Sabrina BEN BRAHIM ayant rejoint l'académie de Grenoble, madame Sophie BUSSIÈRE intègre l'équipe.

Mme Marie-Alice TROSSAT	marie-alice.trossat@ac-lyon.fr
Mme Sophie BUSSIÈRE	Sophie-Anne-Mar.Gadroy@ac-lyon.fr
Mme Béatrice DUBESSY	beatrice.dubessy@ac-lyon.fr
M. Alban HEINRICH	alban.heinrich@ac-lyon.fr
M. Max MUNIER	max.munier@ac-lyon.fr
M. Stéphane ROCHEFEUILLE	stephane.rochefeuille@ac-lyon.fr

Plusieurs professeures et professeurs nous aideront dans nos missions. Il s'agit notamment de :

Mme Isabelle BERNARD, du lycée Edgar Quinet à Bourg-en-Bresse,
M. Arnaud BRUGÈRE du lycée Edouard Branly à Lyon,
M. Olivier CHAUMETTE du lycée Jean-Paul Sartre à Bron,
M. Pierre-Yves DUEZ du lycée La Martinière Diderot à Lyon,
M. Alain JEANNEAUX du lycée Charlie Chaplin à Decines-Charpieu,
M. Yann L'HERMITTE du lycée Docteur Charles Mérieux à Lyon,
Mme Evelyne MURGUE-GLAD du lycée Arbez Carme à Bellignat,
M. Jean-Baptiste VÉROT du lycée François Mauriac-Forez à Andrézieux Bouthéon.

Chacune et chacun d'entre vous pourra être sollicité individuellement ou collectivement dans des groupes académiques, pour participer à des travaux auprès de l'inspection pédagogique.

Le [site académique de physique-chimie](#), dont la webmestre est madame Sarah ROQUES du lycée Juliette Récamier à Lyon, nous permet de vous informer de l'actualité de notre discipline au niveau académique et national. Nous vous recommandons fortement de vous abonner aux lettres d'information du Bulletin Officiel de l'Éducation nationale ([BOEN](#)) et du Bulletin d'Informations Rectorales ([BIR](#)) pour toute information complémentaire.

Pour nous contacter, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail suivante : jpr.physiquechimie@ac-lyon.fr
Nous vous invitons à utiliser exclusivement votre adresse mail académique pour la rédaction de tout courriel professionnel et nous vous recommandons de préciser le nom et la ville de votre établissement d'affectation dans votre signature.

Promotion des sciences et de la culture scientifique, technique et industrielle

Afin de promouvoir les sciences et la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), une lettre vous est régulièrement envoyée. Elle présente les événements (expositions, visites, concours, projets, formations, ...) prévus dans l'académie de Lyon à court et moyen terme. Ces informations sont également publiées sur le [site](#) académique dédié à la CSTI.

L'inspection de physique-chimie attire votre attention sur l'importance de référencer les actions que vous menez dans ces domaines sur le site ADAGE, accessible via ARENA. En effet, cela permet de rendre visibles vos actions, de montrer votre dynamisme et également d'enrichir le livret scolaire des élèves car toutes les actions culturelles auxquelles ont participé les élèves inscrites sur Adage sont automatiquement transférées dans leur livret scolaire. Pour mener à bien ces actions, vous pouvez vous appuyer sur la part collective du pass Culture. Cette part s'applique aux élèves de la 6^e à la Terminale des établissements publics et privés sous contrat.

Succédant à l'année de la Physique, l'année des géosciences peut être l'occasion de présenter aux élèves des concepts de la physique et de la chimie dans le domaine des sciences de la Terre et de l'environnement.

L'opération "Étonnante physique pour un grand Oral percutant" qui s'est déroulée l'année dernière se décline cette année en "Chimie & physique étonnantes pour un Go percutant !". La modalité reste toujours un temps de rencontre entre les chercheurs, les enseignants et les élèves sur une demi-journée qui s'appuie sur un des articles des ouvrages suivants : *Étonnante chimie*, *Étonnante physique* ou *Étonnants infinis*. Vous pouvez contacter pour cette opération M. Max MUNIER, inspecteur de physique-chimie (max.munier@ac-lyon.fr).

La Fête de la Science

La Fête de la Science se déroulera du **4 octobre au 14 octobre 2024**. Elle mettra à l'honneur les sciences maritimes et océanographiques. La liste des actions dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes est disponible sur le [site dédié](#).

Professeurs en entreprise

Cette année, les visites de l'opération "**Professeurs en entreprise**" se dérouleront du **12 novembre au 13 décembre 2024**. Inscrite au Bulletin Officiel de l'Éducation nationale, l'action "Professeurs en entreprise" propose l'ouverture exceptionnelle de centres de recherche et sites de production aux enseignants et enseignantes du secondaire pour des rencontres et des échanges privilégiés autour de l'actualité des sciences et des techniques en entreprise. Les **inscriptions** pour les visites et webinaires peuvent s'effectuer dès maintenant via le [site de la fondation C.Génial](#).

Les Olympiades

• Les Olympiades de physique

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre (à 22h).

Pour tout renseignement : <http://www.odpf.org/index.php>

Pour l'académie de Lyon, vous pouvez contacter Mme Nora ALLEG, professeure de physique-chimie au lycée Germaine Tillion de Sain Bel (Nora.Alleg@ac-lyon.fr).

Le **concours interacadémique** se déroulera à Lyon le **mercredi 11 décembre 2024**.

Cette année, le **concours national** se déroulera le **vendredi 31 janvier et le samedi 1^{er} février 2025**. Il est organisé par l'Université d'Aix-Marseille sur le campus Saint-Charles.

• Les Olympiades de la chimie

Pour tout renseignement : <http://www.olympiades-chimie.fr/>

Pour l'académie de Lyon, vous pouvez contacter Mme Sabine GENT, professeure de physique-chimie au lycée La Martinière Diderot à Lyon (Sabine.Gent@ac-lyon.fr).

Les concours CGénial

Les inscriptions aux concours « CGénial-collège » et « CGénial-lycée » ouvriront le **lundi 16 septembre 2024** sur le site de « Sciences à l'École » :

- pour les collèges : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>
- pour les lycées : <https://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

Le concours CGenial est une formidable opportunité pour les élèves de pratiquer la démarche de projet en équipe, regroupant plusieurs disciplines, d'apprendre et de sensibiliser les élèves aux mondes de l'entreprise et de la recherche scientifique, contribuant ainsi aux actions en faveur de l'orientation.

L'enseignante référente CGénial pour l'académie de Lyon est Mme Danielle BLAISE du collège Jules Vallès de Saint-Étienne (Danielle.Blaise@ac-lyon.fr).

Le concours « Faites de la science »

Pour vous informer sur le concours « Faites de la science », vous pouvez contacter Mme Danielle BLAISE du collège Jules Vallès de Saint-Étienne (Danielle.Blaise@ac-lyon.fr) et également consulter le site : <https://www.faitesdelascience.com/>

Vous trouverez dans la rubrique "Stimuler" du site de culture scientifique de l'académie (site CST) toutes les informations relatives à ces concours.

Prix Pierre Potier des lycéens

Le prix Pierre Potier des lycéens est destiné aux élèves lycéens de seconde, de première et de terminale de la voie générale, technologique et professionnelle. Créé en 2018 et inspiré du « Goncourt des lycéens », le prix Pierre Potier des lycéens est une déclinaison du prix Pierre Potier. Les classes inscrites pourront découvrir des innovations de la Chimie en faveur de l'environnement, recevoir un professionnel du métier lors d'une séance spéciale et élire l'entreprise qui mérite d'être récompensée pour son projet en faveur de l'environnement. Ces échanges et travaux permettront donc aux lycéens de découvrir des métiers scientifiques, leurs évolutions actuelles et à venir, de mettre en lien leurs connaissances en sciences et les grands enjeux environnementaux et sociaux du développement scientifique et technique et de l'innovation, notamment en chimie.

La date limite des inscriptions est le 1er octobre 2024. Vous pouvez inscrire une ou plusieurs de vos classes via [ce lien](#).

Le prix du livre Sciences pour tous

À l'instar du Goncourt des lycéens, le Prix du livre Sciences pour tous est un prix littéraire qui propose aux élèves la lecture d'ouvrages, documentaires et fictions, autour de thématiques scientifiques. Cette année, le thème retenu est : « Océan : un monde à découvrir ».

Ce concours se décline en plusieurs versions dont :

- La version collège qui s'adresse aux élèves du cycle 4 et pour laquelle huit ouvrages sont sélectionnés.
- La version lycée qui concerne les élèves de lycée. La sélection est composée également de huit ouvrages.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le [blog du prix du livre Sciences pour tous](#).

Le collège

Le programme de cycle 3 de sciences et technologie en vigueur est celui publié au [BOEN n° 25 du 22 juin 2023](#), celui du cycle 4 au [BOEN n°31 du 30 juillet 2020](#).

Les épreuves du diplôme national du brevet (DNB) à compter de la session 2018, sont définies dans la note de service n° 2017-172 du 22-12-2017, publiée au [BOEN n°1 du 4 janvier 2018](#). Le calendrier des épreuves 2025 est paru au BOEN n°27 du 4 juillet 2024. L'épreuve de sciences se déroulera le vendredi 27 juin 2025 de 13h30 à 14h30.

Dans le tableau ci-dessous, nous donnons **quelques recommandations concernant l'organisation des horaires pour la physique chimie et un accès direct vers les programmes en vigueur**.

Cycle Programmes	Enseignement	Horaires officiels hebdomadaires	Organisation indicative et commentaires
Cycle 3 (6^{ème})	Sciences et Technologie	3 h	En sixième, la répartition des 3 heures peut se faire équitablement entre les sciences de la vie et de la Terre (SVT) et la physique-chimie. Il peut être intéressant que les professeurs des deux disciplines travaillent les différentes connaissances et compétences à travers un objet d'étude ou un fil rouge.
Cycle 4	Physique-Chimie	1 h 30	La répartition par année est libre et doit se faire au sein du conseil pédagogique.

		<p>L'horaire hebdomadaire est de 1,5 heures pour chacune des trois années mais cet horaire est modulable en fonction des projets d'établissement, en respectant un horaire total de 4,5 heures sur tout le cycle.</p> <p>Une trace écrite des choix retenus doit être réalisée et elle sera présentée lors d'une inspection.</p>
--	--	--

Des ressources pédagogiques sont disponibles sur les sites [académique](#) et national [Eduscol](#).

- Nous rappelons la nécessité d'organiser une **progression sur chaque cycle** et de l'articuler avec celles des disciplines connexes telles que les mathématiques. Nous préconisons de formaliser par écrit les progressions de cycle (cycle 3, cycle 4) retenues dans les collèges, que nous analyserons avec intérêt lors de nos visites. En classe de sixième, une attention particulière sera apportée à l'équilibre des contenus entre physique-chimie et sciences de la vie de la terre. L'expérience est au cœur des enseignements de ce programme (observer, manipuler, expérimenter, raisonner).
- Pour le diplôme national du brevet **une place importante est donnée à l'oral** et les élèves seront amenés à présenter un projet qu'ils ont réalisé lors du cycle 4. Ce projet peut porter sur les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) où la physique-chimie a toute sa place.
- Au collège, **le dispositif "Devoirs faits"** a pour objectif d'accompagner les élèves dans leur travail personnel, de réduire les inégalités et de favoriser la continuité et la cohérence entre le temps scolaire, périscolaire et familial. À la rentrée 2023, ce dispositif est obligatoire pour tous les élèves de sixième. Il est basé sur le volontariat pour les élèves du cycle 4. Ce dispositif concerne tous les professeurs et bien entendu les enseignants et enseignantes de physique-chimie.
- Afin d'identifier les besoins des élèves, une observation fine de leur acquis est préalable et essentielle. Les équipes pédagogiques doivent s'appuyer sur les **outils d'évaluations diagnostique et formative**, ainsi que les résultats des [évaluations de début de sixième et de quatrième](#) en mathématiques et en français. Là encore les enseignants et enseignantes de physique-chimie sont concernés par les réflexions et les actions qui découlent de ces évaluations.

Le lycée général et technologique

Pour la session 2025, les épreuves du baccalauréat se dérouleront selon le [calendrier publié au B.O. N°27 du 4 juillet 2024](#).

Les ECE pour la voie générale auront lieu du 3 au 6 juin 2025. En ce qui concerne la série technologique STL SPCL, les ECE auront lieu à une date fixée par le recteur pendant la période nationale définie par l'académie pilote.

Les épreuves écrites de spécialité auront lieu du 17 au 19 juin 2025.

[Le B.O. définit à compter de la session 2024 le programme d'examen des épreuves terminales d'enseignements de spécialité des voies générale et technologique](#) : « L'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur. Les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve. Le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve écrite. »

Le grand oral aura lieu à compter du 23 juin et au plus tard le 2 juillet, avec [les nouvelles modalités définies à partir de la session 2024 dans le B.O. précédemment mentionné](#).

Le [programme d'enseignement scientifique pour la classe de terminale générale](#) entre en vigueur en cette rentrée et il a été publié au BOEN n° 25 du 22 juin 2023. Ce programme a été considérablement modifié par rapport au programme précédent. Les 3 thèmes (Thème 1- Sciences, climat et société, Thème 2- Le futur des énergies et Thème 3- Une histoire du vivant) sont à traiter en lien avec les professeurs de SVT et de mathématiques.

L'ensemble des programmes d'enseignement accompagnés de nombreuses ressources nationales sont disponibles sur le site [Eduscol](#). Le lien est donné dans le tableau suivant pour chaque niveau. De manière générale le [site disciplinaire](#) de la physique-chimie sur Eduscol regroupe l'ensemble des informations liées à notre discipline.

Nous vous rappelons qu'avec la tenue des épreuves terminales de spécialité en juin, la place du contrôle continu est primordiale dans la procédure d'accès à l'enseignement supérieur. Le projet d'évaluation est d'autant plus important qu'il est un gage de transparence et d'équité et qu'il permet de répondre au double enjeu de l'examen des dossiers dans Parcoursup et du baccalauréat.

Dans le tableau ci-après, nous donnons **quelques indications sur les volumes horaires raisonnables issus de la lecture des programmes d'enseignement et les liens hypertextes directs vers les programmes**

Niveau Programmes	Enseignement Programmes	Horaires officiels hebdomadaires	Organisation indicative et commentaires
2nde GT	Physique-Chimie	3 h	dont 1 h 30 pour TP
1ère générale	Enseignement scientifique + enseignement spécifique de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique**	2 h (dont projet 12 h / an) + 1,5 h **	TP à prévoir pour certaines séances et pour le projet expérimental, qui peuvent se dérouler de façon contiguë ou être réparties durant l'année.
	Spécialité physique-chimie	4 h	dont 1 h 30 à 2 h pour TP

**L'enseignement spécifique de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique est destiné aux élèves n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques.

Niveau Programmes	Enseignement Programmes	Horaires officiels hebdomadaires	Organisation indicative et commentaires
1ère STL	Spécialité Physique-Chimie et Mathématiques	5 h (3,5 h à 4 h de physique-chimie)	dont 1 h 30 pour TP Physique-Chimie
	Spécialité Sciences Physiques et Chimiques de Laboratoire	9 h	Image : 3 h dont 1,5 h TP Chimie et DD : 3 h dont 1,5 h TP Instrumentation et projets : 3 h dont 2 h TP
1ère STI2D	Spécialité Physique-Chimie et Mathématiques	6 h (4 h à 4,5 h de physique-chimie)	dont 1 h 30 pour TP Physique-Chimie
1ère STD2A	Spécialité Physique-Chimie	2 h	TP à prévoir régulièrement
1ère ST2S	Spécialité Physique-Chimie pour la santé	3 h	dont 1 h 30 pour TP
Terminale générale	Enseignement scientifique	2 h	TP à prévoir pour certaines séances
	Spécialité physique-chimie	6 h	dont 2 h pour TP
	Sciences physiques associées à la spécialité SI	2 h	TP à prévoir régulièrement
Terminale STL	Spécialité Physique-Chimie et Mathématiques	5 h (3,5 h à 4 h de physique-chimie)	dont 1 h 30 pour TP Physique-Chimie
	Spécialité Sciences Physiques et Chimiques de Laboratoire	13 h	Chimie et DD : 4 h dont 2 h TP Ondes : 4 h dont 2 h TP Systèmes et procédés : 4 h dont 2 h TP Projet : 1 h
Terminale STI2D	Spécialité Physique-Chimie et Mathématiques	6 h (4 h à 4,5 h de physique-chimie)	dont 1 h 30 pour TP Physique-Chimie
Terminale ST2S	Spécialité Chimie, biologie et physiopathologie humaines	8 h dont 3 h pour la chimie	dont 1h30 pour TP Chimie

Valorisation de la voie technologique

Notre discipline est partie prenante dans la dynamique de valorisation de la voie technologique car la physique chimie est enseignée dans plusieurs séries technologiques (STL, STI2D, ST2S, STD2A) au lycée ainsi qu'en post-baccalauréat (IUT, BTS et CPGE). Nous invitons chaque enseignant de collège à se tourner vers les lycées de secteur dans lesquels les séries technologiques sont proposées. Il s'agit de mieux comprendre les différences entre toutes les séries permettant de mieux orienter et informer les élèves sur leurs poursuites d'étude. Nous invitons également les collègues des lycées d'aller à la rencontre des collèges de secteur dans cette même optique.

L'orientation vers les séries technologiques doit donc être pensée au sein des collèges et des lycées. Vos chefs d'établissement ont déjà dû évoquer ce sujet avec vous. Au niveau académique, plusieurs formations sont proposées notamment à destination des professeurs principaux des collèges. En fonction des départements, des formations vont soit avoir lieu ou sont en cours.

Par ailleurs plusieurs liaisons collèges-lycées sont mises en œuvre dans différents bassins permettant aux enseignants de se rencontrer et évoquer les questions d'orientation, notamment vers la voie technologique.

Nous vous informons de l'existence de « FORINDUSTRIE », un outil pédagogique innovant qui présente la richesse des métiers de l'industrie : <https://www.forindustrie.fr/>. Notamment, un défi interclasse est proposé du 18 novembre au 6 décembre 2024.

Nous vous informons également que lors de la rentrée 2023-2024, le rectorat de Lyon a permis à plusieurs établissements de l'académie d'ouvrir une seconde ayant une coloration technologique. Cette seconde est intitulée « 2^{nde} GTT » (« Générale Très Technologique »). Quatre établissements proposent une 2^{nde} GTT (deux établissements dans le Rhône, un dans l'Ain et un dans la Loire). Cette classe de seconde peut être demandée par un élève de troisième via AFFELNET. Les procédures d'affectation peuvent toutefois varier d'un département à l'autre. N'hésitez pas à échanger avec votre chef d'établissement pour prendre connaissance des modalités d'orientation en 2^{nde} GTT dans votre département.

Les équipes pédagogiques de ces établissements construisent avec une liberté plus grande la progression pédagogique de la classe s'adaptant aux besoins des élèves afin de mieux les préparer à l'orientation vers les séries STI2D et STL.

Enseigner la physique-chimie en DNL

Nous invitons les professeurs qui intègrent notre académie en cette rentrée et qui sont titulaires de la certification DNL, à se faire connaître auprès de Stéphane ROCHEFEUILLE (stephane.rochefeuelle@ac-lyon.fr).

Les professeurs qui souhaitent présenter la certification de DNL trouveront toutes les informations utiles dans le [BIR](#).

Depuis la session du baccalauréat 2022, les textes de référence concernant l'enseignement de DNL sont les notes de service :

- du 28 juillet 2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>
- du 22 octobre 2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENE2128666N.htm>
- et du 9 novembre 2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo42/MENE2128670N.htm>

Pour l'épreuve orale spécifique de DNL SELO, une banque académique de sujets et une grille d'évaluation académique seront transmises par les IA-IPR aux chefs d'établissement, au début du second trimestre. Ces documents seront ensuite transmis aux enseignants qui participeront à l'épreuve orale spécifique afin qu'ils sélectionnent les sujets proposés aux élèves. En physique-chimie, les sujets de DNL SELO s'inscrivent dans un des thèmes suivants :

- environnement,
- observer,
- santé,
- nouvelles technologies.

Pour l'épreuve orale spécifique de DNL hors SELO, l'élève apporte le ou les documents supports qui s'ancrent dans l'enseignement au cours de l'année de Terminale (par exemple : extrait de presse écrite, d'œuvre littéraire, document audiovisuel, ... dans la langue de section, n'excédant pas quinze lignes ou deux minutes).

Si vous avez des questions concernant l'enseignement de DNL, vous pouvez écrire par mail à jpr.physiquechimie@ac-lyon.fr et à l'IA-IPR de langue vivante :

- frederic.andre@ac-lyon.fr (pour l'Anglais), - thibaut-pierre.chaix-bryan@ac-lyon.fr (pour l'Allemand),
- andres.sarraude@ac-lyon.fr (pour l'Espagnol), - frederic.cherki@ac-lyon.fr (pour l'Italien)

Les formatrices qui nous accompagneront dans le travail académique sont :

- Pour les établissements publics : Mme Émilie LAMAZOUÈRE du lycée Blaise Pascal à Charbonnières-les-Bains (emilie.lamazouere@ac-lyon.fr) et Mme Catherine LYDOIRE du lycée Jean-Paul Sartre à Bron (catherine.lydoire@ac-lyon.fr);

Le développement professionnel

Formation continue

La formation continue est un élément fondamental de notre culture professionnelle et nous vous encourageons à en profiter. Le paysage de la formation continue a été profondément modifié avec la création des écoles académiques de la formation continue (EAFC). Un des objectifs est de faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante. Ces EAFC concernent tous les personnels : enseignants, conseillers principaux d'éducation, personnels administratifs, AESH, AED et personnels de santé.

Depuis la rentrée 2022, les formations au niveau de l'académie de Lyon s'effectuent sous forme de parcours portant sur un thème donné. Les parcours peuvent être organisés selon des structures temporelles différentes et sont constitués de trois types de modules : des modules de formation / information, des modules de personnalisation et des modules de transférabilité.

Il sera possible de s'inscrire aux **parcours à candidatures individuelles lors de deux campagnes annuelles d'inscription selon le calendrier suivant :**

- **Période n°1** : Du mardi 24/09/2024 au lundi 7/10/2024. Les candidats retenus en seront informés à partir du 4/11/2024
- **Période n°2** : Du mardi 7/01/2025 au lundi 20/01/2025. Les candidats retenus en seront informés à partir du 3/02/2025

Par ailleurs, **les parcours à public désigné** pourront être, quant à eux, **proposés tout au long de l'année**. Il en est **de même pour les parcours à candidature collective** qui correspondent aux parcours du cycle Collectifs et territoires apprenants.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur l'EAFC et les parcours, vous pouvez consulter les [pages dédiées à l'EAFC](#) sur le site académique.

De nombreuses ressources d'autoformation sont aussi disponibles sur internet : parcours M@gistère, MOOC, etc. Ces formations de qualité permettent un développement de vos compétences qui doit se traduire par un réinvestissement au bénéfice des élèves. Ces formations, pour certaines d'entre elles validées par une attestation de suivi, peuvent être indiquées dans votre dossier I-prof.

Dans une démarche de développement professionnel, le rectorat propose un ensemble de formations pour préparer les certifications (CAFFA, CAPPEI, DNL...), les concours internes de l'enseignement (CAPES, CAPLP, agrégation, ...) et les concours de personnels d'encadrement (personnels de direction, corps d'inspection).

Les informations liées au CAFFA session 2024 sont parues [au BIR n°2 du 9 septembre 2024](#). Les inscriptions ont lieu du lundi 16 septembre 2024 à 12 h au mercredi 9 octobre 2024 à 17 h. Vous pouvez aussi consulter le site de l'Académie de Lyon <https://www.ac-lyon.fr/preparer-un-concours-ou-une-certification-121831> (dans la rubrique « Préparation à la certification CAFFA ») .

Protocole PPCR : rendez-vous de carrière et accompagnement

Les collègues éligibles pour **l'année 2024-2025** ont été informés en juillet dernier de la tenue d'un rendez-vous de carrière. **La date du rendez-vous sera connue au moins quinze jours calendaires à l'avance (hors vacances scolaires)**. Il s'agit d'une occasion particulière de nourrir votre réflexion sur votre activité professionnelle individuelle et au sein d'un collectif, et de valoriser la qualité et la richesse de votre travail au bénéfice des élèves. Dans ce but, l'inspection pédagogique apprécie qu'une sélection de documents représentatifs soit mise à disposition, préférentiellement au format numérique sur clé USB.

Nous encourageons chacune et chacun d'entre vous, ainsi que chaque équipe, indépendamment des échéances des rendez-vous de carrière, à inscrire son action dans ce cadre d'évaluation.

Informations sur le rendez-vous de carrière – Liens utiles :

- La page "Rendez-vous de carrière : mode d'emploi" sur le site du M.E.N.J. **pour les professeurs de l'enseignement public** : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>.
- La page "Rendez-vous de carrière : mode d'emploi" sur le site du M.E.N.J.S. **pour les professeur de l'enseignement privé sous contrat** : <http://www.education.gouv.fr/cid128979/rendez-vous-de-carriere-des-personnels-enseignant-dans-les-etablissements-d-enseignement-prives-sous-contrat-mode-d-emploi.html>.
- Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (JO du 18-7-2013) : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066
- Vous pouvez également consulter [la page « Rendez-vous de carrière - Préparer son rendez-vous de carrière » sur le site académique](#).

La sécurité au laboratoire

La sécurité au laboratoire et en salle de sciences est l'affaire de toutes et de tous. Elle doit permettre de garantir des conditions de travail sécurisées pour tous les membres de l'équipe du laboratoire de physique-chimie (personnels de laboratoire et professeurs), pour les élèves et pour toutes les personnes susceptibles d'intervenir dans les lieux concernés. Elle doit s'intégrer dans la culture des risques au sein de l'établissement.

Dans la rubrique [Laboratoire du site académique de physique chimie](#), des articles permettent d'apporter des réponses à des questions récurrentes en matière de sécurité concernant notre enseignement, en physique et en chimie.

En chimie, nous attirons particulièrement votre attention sur les pratiques de prévention incontournables en matière de protection des personnes se trouvant dans une salle d'activité expérimentale. Ces pratiques sont reprises dans une [affiche publiée par l'observatoire national de la sécurité](#) :

Tenue :

- Port obligatoire d'une blouse en coton (de préférence blanche). Elle doit être boutonnée.
- Port obligatoire de lunettes de protection. Les lentilles de contact sont vivement déconseillées.
- Utilisation de gants appropriés si la manipulation le nécessite.
- Port de chaussures fermées.
- Les cheveux longs doivent être attachés.

Hygiène :

- Interdiction de boire et de manger dans les salles d'activités expérimentales.
- Interdiction de pipeter à la bouche.
- Obligation de se laver les mains en fin de séance.

Rangement :

Avant l'activité expérimentale :

- Pas de paillasses et de sorbonnes encombrées.
- Les deux issues de la salle sont accessibles et non fermées à clé pendant les activités expérimentales.
- Tous les flacons sont étiquetés (nom, concentration, pictogramme, ...).

Pendant l'activité expérimentale

- Faire manipuler debout, les chaises et les cartables correctement rangés.
 - Lors de chaque transvasement, écrire le nom du produit de manière indélébile sur le récipient et rappeler les éventuels risques qu'il présente (toxique, inflammable, corrosif,...).
 - Fermer systématiquement tous les flacons après usage
- Après l'activité expérimentale :*
- Ne pas verser dans le flacon une solution transvasée ailleurs ou le reste d'une pipette.
 - Les résidus de la manipulation seront traités selon le cas : neutralisation, flacon de stockage ...
 - Aucun récipient contenant une solution inconnue ne doit rester sur la paillasse.
 - La paillasse doit être propre et rangée.

L'évaluation préalable des risques joue un rôle primordial en matière de sécurité, aussi bien pour les activités expérimentales que pour le fonctionnement général du laboratoire. De nombreux outils permettent d'évaluer le risque chimique. Des [articles rédigés par Edith Antonot et Patrice Gutehrlé](#), peuvent constituer un précieux appui pour l'appropriation et l'utilisation de ces outils, notamment pour l'identification et la substitution des produits classés Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques (CMR).

En matière de risques liés aux conditions de pression et de température, de risques optiques ou de risques électrique, nous vous recommandons vivement de consulter le [document publié par l'observatoire national de la sécurité](#). Nous vous rappelons que les opérations sur des installations ou sur des matériels électriques ne peuvent être effectuées que par des personnes habilitées. Des formations à l'habilitation électrique sont régulièrement programmées au plan académique de formation.

Nous restons à votre écoute et nous vous remercions pour votre travail au service de la réussite des élèves sur tout leur parcours. Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire 2024-2025.

Les IA-IPR Physique-Chimie

Sophie BUSSIERE

Béatrice DUBESSY

Alban HEINRICH

Max MUNIER

Stéphane ROCHEFEUILLE

Marie-Alice TROSSAT

ANNEXE : liens vers les programmes

Programmes du collège	BO n°31 du 30 juillet 2020 https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm Annexe 1 → Cycle 2 Annexe 3 → Cycle 4 (Physique-chimie : p. 95 à 105) BO n°25 du 22 juin 2023 Programme de sciences et technologie du cycle 3 https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo25/MENE2314101A
Classe de 2 ^{nde}	Ensemble des programmes (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019) https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38502 Physique-Chimie de tronc commun : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138135 Option Sciences et laboratoire : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138103
Classe de 1 ^{ère}	Ensemble des programmes (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019) https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38502
Classe de 1 ^{ère} générale	Enseignement scientifique : (BO n°25 du 22 juin 2023) https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo25/MENE2312806A Spécialité Physique-Chimie : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138160
Classe de 1 ^{ère} ST2S	Enseignements de spécialité de 1 ^{ère} ST2S : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138192
Classe de 1 ^{ère} STI2D	Enseignements de spécialité de 1 ^{ère} STI2D : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138197
Classe de 1 ^{ère} STL	Enseignements de spécialité de 1 ^{ère} STL : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138193
Classe de 1 ^{ère} STD2A	Enseignements de spécialité de 1 ^{ère} de STD2A : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138198
Classe de terminale	BO spécial n°8 du 25 juillet 2019 https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39051
Classe de terminale générale	Enseignement scientifique : (BO n°25 du 22 juin 2023) https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo25/MENE2312807A Spécialité Physique-Chimie : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special8/MENE1921249A.htm Enseignement de sciences physiques complément de la spécialité SI : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special8/MENE1921269A.htm Spécialité Numérique et sciences informatiques (NSI) : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special8/MENE1921247A.htm
Classe de terminale ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special8/MENE1921258A.htm
Classe de terminale STI2D	Physique-chimie et mathématiques : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special8/MENE1921261A.htm
Classe de terminale STL	Physique-chimie et mathématiques, sciences physiques et chimiques en laboratoire : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special8/MENE1921260A.htm
Enseignement technologique en langue vivante (ETLV)	L'ETLV repose sur le programme de Langue Vivante et sur celui de la spécialité qui lui sert d'appui.

NB : il est important de bien distinguer le contenu des programmes d'enseignement et les notions et capacités exigibles lors des épreuves terminales.